



NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

AOÛT 2024 – N°8/2024



TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE	1
I. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL	4
I.1 Activités économiques mondiales	4
Inflation mondiale	5
Actions des Banques Centrales	6
I.2 Marché des matières premières et produits de bases	6
II. ECONOMIE NATIONALE	9
II.1 SECTEUR REEL	11
II.1.1 Secteur primaire	11
II.1.2 Secteur secondaire.....	13
II.1.3 Secteur tertiaire.....	15
II.1.4 Prix.....	17
II.1.5 Emploi	19
II.2 FINANCES PUBLIQUES	19
II.3 COMMERCE EXTÉRIEUR	22
II.4 SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE	25
II.4.1 Situation monétaire	25
II.4.2 Marché boursier	26

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du taux de croissance annuel du PIB au niveau mondial et dans les principales économies (en %)	4
Graphique 2: Évolution des indices PMI composite.....	4
Graphique 3: Évolution du taux d'inflation mondial (en %)	5
Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars américain	7
Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	7
Graphique 6 : Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar américain.....	8
Graphique 7 : Évolution du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité.	10
Graphique 8 : Évolution du taux de guichet de prêt marginal.....	10
Graphique 9 : Evolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix	10
Graphique 10 : Evolution de la croissance de l'indice de la production industrielle en glissement annuel	13
Graphique 11 : Evolution des indices de la production industrielle à fin mai en glissement annuel	13
Graphique 12 : Evolution de la consommation d'électricité	14
Graphique 13 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce	15
Graphique 14 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan	16
Graphique 15 : Évolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	17
Graphique 16 : Évolution des prix des viandes en glissement annuel	18
Graphique 17 : Évolution des prix des services de transport en glissement annuel.....	18
Graphique 18 : Évolution de la hausse des prix à la production industrielle en glissement annuel.....	19
Graphique 19 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2023	24
Graphique 20 : Répartition géographique des importations à fin octobre 2023	25
Graphique 21 : Évolution de la masse monétaire et des créances sur l'économie	25
Graphique 22 : Évolution des actifs extérieurs nets et des créances nettes sur l'administration centrale	26
Graphique 23 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	26
Graphique 24 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au mois de juin 2024, en glissement annuel	26

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux d'inflation en glissement annuel des principaux pays avancés et pays en développement (en %)	5
Tableau 2 : Évolution des cours des principaux produits de base.....	6
Tableau 3 : Évolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	12
Tableau 4 : Évolution de l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce	15
Tableau 5 : Évolution des principaux indicateurs dans le transport.....	16
Tableau 6 : Évolution des principaux agrégats du commerce extérieur.....	23

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AERIA	Aéroport International d'Abidjan
BAD	Banque Africaine de Développement
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 30	Indice des Trente entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance Fret
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CITA	Centre d'Innovation et de Technologies de l'Anacarde
CPM	Comité de Politique Monétaire
DAA	District Autonome d'Abidjan
DAICE	Programme de Diversification, d'Accélération Industrielle, de Compétitivité et Emploi
FAB	Franco à Bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free On Board
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
MEMINADERPV	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Production Vivrière
ONS	Office for National Statistics (Bureau National des Statistiques)
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PER	Price Earning Ratio (rapport du prix des actions sur les dividendes)
PEM	Perspectives de l'Économie Mondiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PJ Gouv	Programme Jeunesse du Gouvernement
PMI	Purchasing Managers'Index (Indice des Directeurs des Achats)
PND	Plan National de Développement
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux filières Agricoles
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TPME	Très Petites ou Moyennes Entreprises
TSR	Technical Specific Rubber (Caoutchouc Spécifique Technique)
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States (Etats-Unis)
USDA	United States Department of Agriculture (Département de l'Agriculture des Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

L'économie mondiale poursuit son amélioration en 2024. Cependant, cette dynamique reste fragile, principalement en raison de la persistance de pressions inflationnistes, particulièrement dans le secteur des services. Cette situation pourrait contraindre les principales banques centrales à maintenir des taux d'intérêt élevés plus longtemps que prévu.

En outre, l'environnement économique mondial reste marqué par des tensions géopolitiques croissantes qui exacerbent le risque d'une inflation durable. Ces tensions ont un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, perturbent les échanges commerciaux et contribuent à une fragmentation plus importante des échanges mondiaux. Les attaques récentes des rebelles Houthis au Yémen, qui ont perturbé les routes maritimes, illustrent la vulnérabilité de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, la prévision de croissance du Produit Intérieur Brut mondial publiée au mois de juillet 2024 par le FMI reste inchangée par rapport à celle publiée dans l'édition d'avril 2024 des Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM), à savoir +3,2% en 2024.

En moyenne au premier semestre 2024, les cours du cacao fèves (+149,9%), du café Robusta (+54,7%), du caoutchouc TSR20 (+19,7%), du riz thaïlandais 5% brisure (+24,6%), de l'or (+14,0%), du pétrole brut (+5,2%) augmentent. En revanche, les cours du coton (-4,4%), des engrais (-26,9%), du sucre (-6,6%), du blé dur (-25,6%), du gaz naturel (-26,2%) et de l'huile de palme (-5,5%) fléchissent.

Sur le **marché des changes**, en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2024, l'euro s'apprécie par rapport à la plupart des devises, à savoir le rouble (+17,4%), le yen (+12,9%), le yuan renminbi (+4,2%), le rand sud-africain (+2,9%) et le dollar canadien (+0,8%). En revanche, il recule de 2,5% par rapport à la livre sterling et reste stable face au dollar américain.

Au plan national, l'activité économique tire profit de la dynamique impulsée par la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, et du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGouv).

Le Programme Jeunesse du Gouvernement, estimé à 438,4 milliards de FCFA, devrait permettre d'impacter environ 1,5 million de jeunes et de construire ou de réhabiliter 142 infrastructures de jeunesse.

Au niveau de la **compétitivité**, en moyenne sur le premier semestre 2024, et comparativement à la période correspondante de 2023, la Côte d'Ivoire a enregistré une perte de compétitivité. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) s'apprécie de 14,8% pour se situer à 98,4. Cette évolution est liée essentiellement à la hausse du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 23,9%, malgré le repli de 7,4% du rapport des prix.

Dans l'ensemble, l'activité bénéficie de la confiance des chefs d'entreprises quant à l'orientation favorable de l'économie ivoirienne. En effet, l'indicateur du climat des affaires produit par la BCEAO est resté au-dessus de sa tendance de longue période sur le premier semestre 2024 et affiche en moyenne sur la période une hausse de 0,6% en glissement annuel.

Les réalisations au premier semestre de 2024, comparées à la même période de 2023, sauf indication contraire sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre une évolution globalement baissière de l'agriculture d'exportation, sous l'effet du repli des productions de cacao fèves (-18,9%), de noix de cajou (-24,4%), de banane dessert (-2,1%), de sucre (-1,1%), de régime de palme (-5,7%) tandis que celles de café (+101,2%), de coton graine (+53,0%), et de caoutchouc (+2,5%) progressent. Les productions de cacao fèves et de noix de cajou ont été affectées par des facteurs climatiques défavorables, notamment des précipitations excessives qui ont occasionné des pertes de production. À l'inverse, des conditions météorologiques favorables ont contribué au retour à des niveaux normaux de production de café. Dans le cas du coton-graine, l'adoption de solutions phytosanitaires de pointe s'est avérée très efficace pour lutter contre les « jassides » responsables de la chute de la production en 2023. La reprise de la production cacaoyère au second semestre et la

progression de l'agriculture vivrière prévue à 4,1% sur l'année 2024 devraient être favorables à la dynamique annuelle du secteur primaire.

Dans le **secteur secondaire**, l'activité industrielle s'accroît de 5,5%, grâce à la vitalité des « industries extractives » et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », tandis que la production des « industries manufacturières » connaît un léger repli. Quant aux activités du BTP, elles reculent de 24,2%, maintenant ainsi la contraction enregistrée au premier trimestre.

Le **secteur tertiaire** enregistre une évolution globalement favorable marquée par la bonne tenue des activités de transport et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en dépit du repli du chiffre d'affaires du commerce. Ainsi, à fin juin 2024, le nombre de passagers commerciaux dans le transport aérien (+9,7%), le trafic global de marchandises dans le ferroviaire (+2,7%) et le maritime (+10,9%) demeurent bien orientés. Dans les TIC, à fin mai 2024, le trafic internet (+188,3%), le trafic SMS (+19,1%) et le trafic voix (+2,0%) sont en hausse tandis que le chiffre d'affaires se contracte de 11,6%. Dans le commerce, l'indice du chiffre d'affaires recule également de 0,8% à fin juin.

En ce qui concerne **les Prix à la Consommation**, les tensions inflationnistes ont persisté mais sont restées relativement contenues. En moyenne au premier semestre 2024, l'Indice général Harmonisé des Prix à la Consommation progresse de 3,8% contre +3,5% au premier trimestre 2024, sous l'effet d'un renchérissement des produits comestibles (+5,7%) plus prononcé que celui des produits non comestibles (+2,8%). Les **prix dans la production industrielle** poursuivent également leur renchérissement. En moyenne sur les six premiers mois de l'année, le prix moyen de la production industrielle augmente de 5,2%.

Le **marché de l'emploi formel** est marqué par un accroissement du nombre de salariés de 7,0% à fin mai 2024, porté à la fois par le secteur privé (+6,9%) et le secteur public (+7,4%). Toutefois, le nombre d'emplois bruts créés au cours des cinq premiers mois de l'année recule de 18,5% par rapport à la période

correspondante de 2023 pour se situer à 53 531.

La situation des **finances publiques** se traduit, au terme du premier semestre 2024, par un recouvrement moins que prévu des recettes totales et dons qui ressortent à 4 213,7 milliards contre un objectif de 4 342,3 milliards. Cette situation est attribuable à une moins-value de 185,1 milliards sur les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et la parafiscalité), tandis que la mobilisation des recettes non fiscales enregistre une plus-value de 57,0 milliards.

Concernant les dépenses totales et prêts nets, ils s'élèvent à 5 176,5 milliards et affichent une sous-consommation de 145,6 milliards comparativement à l'objectif, essentiellement en lien avec des dépenses d'investissement moindres que prévues (-165,5 milliards). Il ressort de ces évolutions un déficit budgétaire de 962,8 milliards (1,8% du PIB), en deçà du déficit prévisionnel de 979,8 milliards. Ce déficit et le remboursement du capital de la dette publique arrivé à échéance ont été financés par une levée de fonds sur le marché international et sous régional pour un montant de 3 381,8 milliards, un appui budgétaire des Partenaires Techniques et Financiers à hauteur de 364,1 milliards et des tirages sur les prêts projets de 522,7 milliards.

Le **commerce extérieur** spécial, hors biens exceptionnels de la Côte d'Ivoire, se solde par un excédent commercial (FOB-CAF) de 610,9 milliards de FCFA, en augmentation de 125,8% par rapport à l'excédent enregistré à fin juin 2023. Cette performance est soutenue par une hausse en valeur de 3,9% des exportations et une baisse de 2,3% des importations, en relation notamment avec l'amélioration des termes de l'échange de 14,5%. L'amélioration provient d'une hausse des prix à l'exportation de 6,6% et d'une baisse des prix à l'importation de 6,9%. Par conséquent, le taux de couverture des importations par les exportations progresse pour se situer à 111,6%.

Concernant les **agrégats monétaires**, la masse monétaire au sens large enregistre une progression de 3,6% à fin juin 2024, en rythme annuel, après la hausse de 10,4% observée à la même période de l'année précédente. Cette évolution de l'agrégat monétaire résulte de

l'effet combiné d'un accroissement des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+6,7%) et des encours des créances sur l'économie (+7,6%) et d'une contraction des Actifs Extérieurs Nets (-8,9%).

Sur le **marché boursier** de l'UEMOA, les principaux indices ont poursuivi au mois de juin 2024, leur hausse enregistrée en début d'année. En moyenne sur le premier semestre 2024, les indices BRVM Composite et BRVM 30 augmentent respectivement de 9,4% et 9,9%, en glissement annuel. Quant à l'indice « BRVM Prestige » moyen, il ressort en quasi-stabilité.

En définitive, au premier semestre 2024, l'activité économique a bénéficié de la bonne mise en œuvre du PND, d'une amélioration des termes de l'échange et d'un financement bancaire soutenu. Elle s'affiche en hausse grâce à la consolidation de l'activité industrielle et à l'orientation favorable des activités dans le secteur tertiaire. En revanche, le secteur primaire connaît une évolution globalement baissière de l'agriculture d'exportation, sous l'effet du recul des productions de cacao, de noix de cajou et de banane. De même, dans le secteur secondaire, l'impact de la bonne dynamique de l'activité industrielle est atténué par la contraction du BTP, tout comme au premier trimestre.

Au niveau des prix, une persistance des tensions inflationnistes est observée avec une hausse de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 3,8% portée par la hausse des prix des produits comestibles (+5,7%).

L'exécution budgétaire est caractérisée par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons en deçà de l'objectif. Toutefois, la sous-exécution des dépenses totales et prêts nets permet de dégager un déficit budgétaire global moindre que prévu. Les dépenses d'investissement enregistrent un taux d'exécution de l'objectif de 89,4%, en amélioration comparé au taux de 77,2% enregistré au premier trimestre.

En perspective, au second semestre, l'activité économique devrait renforcer son évolution favorable du fait : (i) de la vigueur des secteurs secondaire et tertiaire, (ii) de la reprise attendue de la production de cacao fèves et (iii) du redressement attendu du BTP sous l'effet de l'accélération des investissements dans les infrastructures publiques.

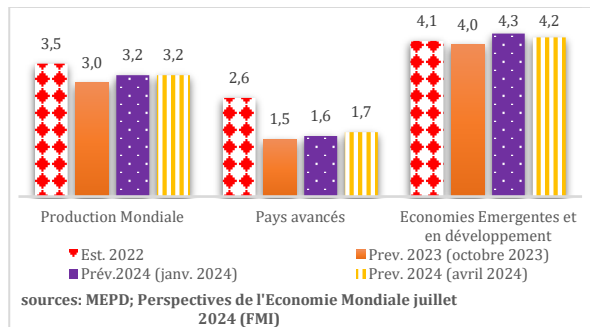
I. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

I.1 Activités économiques mondiales

L'économie mondiale poursuit son amélioration en 2024. Cependant, cette dynamique reste fragile, principalement en raison de la persistance de pressions inflationnistes, particulièrement dans le secteur des services. Cette situation pourrait contraindre les banques centrales à maintenir des taux d'intérêt élevés plus longtemps que prévu.

L'environnement économique mondial est également marqué par des tensions géopolitiques croissantes et une incertitude politique accrue, qui exacerbent les risques d'une inflation durable. Ces tensions qui ont un impact direct sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, perturbent les échanges commerciaux et contribuent à une fragmentation accrue des échanges mondiaux. Les attaques récentes des rebelles Houthis du Yémen en mer rouge et dans le golfe d'Aden, qui ont perturbé les routes maritimes, illustrent la vulnérabilité de l'économie mondiale.

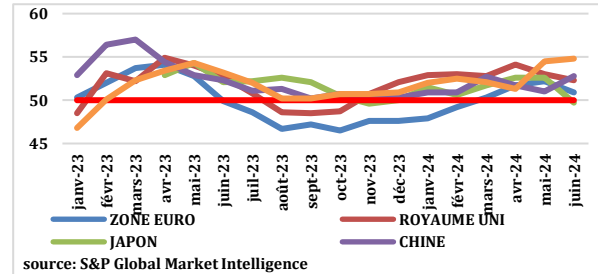
Graphique 1 : Évolution du taux de croissance annuel du PIB au niveau mondial et dans les principales économies (en %)



Selon les dernières projections du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait atteindre 3,2% en 2024, confirmant les prévisions faites en avril 2024. Ce maintien de la prévision de croissance mondiale masque toutefois des disparités importantes entre les régions et les pays.

Dans les économies avancées, le taux de croissance projeté en juillet reste inchangé à 1,7%, en ligne avec les prévisions établies en avril 2024.

Graphique 2: Évolution des indices PMI composite



Aux **Etats-Unis**, après un début d'année marqué par une croissance modeste du PIB de 0,4% au premier trimestre 2024, l'économie américaine devrait enregistrer une croissance de 0,7% au deuxième trimestre, portée en partie par les dépenses de consommation. (selon les estimations rapides du Bureau des analyses Economiques¹ parues le 25 juillet 2024).

En zone euro, la reprise se confirme, soutenue par une amélioration de l'activité dans le secteur des services. Le PIB de la zone euro aurait progressé de 0,3% au deuxième trimestre 2024, selon les estimations rapides d'Eurostat.

Au Royaume-Uni, selon les estimations de l'ONS publiées le 28 juin 2024, le PIB a crû de 0,7% au premier trimestre comparé au trimestre précédent. Cette hausse est en grande partie imputable au secteur des services qui a globalement augmenté de 0,8%. Le secteur privé britannique a montré des signes de renforcement avec un indice PMI composite atteignant 53,1 au deuxième trimestre, porté par la résilience du secteur des services et une atténuation de la contraction dans l'industrie manufacturière.

L'économie **japonaise** a souffert d'une contraction au premier trimestre 2024, le PIB a baissé de 0,7% principalement en raison de la baisse de la consommation

¹ Bureau of Economics Analysis (BEA)

privée. En revanche, au deuxième trimestre, la croissance de l'économie japonaise a rebondi de 0,8%, comparé au premier. Une reprise plus forte que prévu grâce à un net rebond de la consommation.

Au niveau des économies émergentes et en développement, les prévisions ont été révisées à la hausse, atteignant une croissance de 4,3% en 2024. Cette évolution est principalement tirée par une activité plus robuste en Asie, en particulier en Chine et en Inde.

En Chine, le PIB a enregistré une croissance de 0,7% au deuxième trimestre 2024, après une hausse de 1,5% au premier trimestre. Le taux de croissance prévisionnel de l'année 2024 a été révisé à la hausse de 0,4 point de pourcentage et atteint 5,0%, soutenu par une consommation privée dynamique et des exportations solides.

En Afrique du Sud, l'économie a connu un léger repli de 0,1% au premier trimestre, mais les indicateurs suggèrent un redressement au deuxième trimestre avec un indice PMI en hausse à 50,0 contre 49,5 au trimestre précédent.

Au Nigéria, après un début d'année robuste marqué par une croissance du PIB de 2,98% au premier trimestre, l'activité économique nigériane devrait ralentir au deuxième trimestre, avec une baisse de l'indice PMI composite à 52,2 après 53,1. Cette évolution a conduit à une révision à la baisse des perspectives de croissance de 0,2 point de pourcentage.

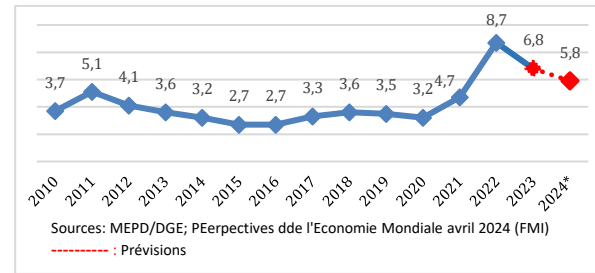
Dans la **zone UEMOA**, la croissance dans la zone est prévue à 5,4% et 5,7% respectivement pour le deuxième et troisième trimestres 2024, soutenue par une forte demande intérieure.

Inflation mondiale

Selon les données publiées par le FMI en juillet 2024, l'inflation mondiale devrait continuer à ralentir pour atteindre 5,8% en 2024, contre 6,8% l'année précédente. Ce ralentissement est principalement dû à l'atténuation des chocs sur les prix de

l'énergie et à une réduction des pénuries de main-d'œuvre.

Graphique 3: Évolution du taux d'inflation mondial (en %)



Dans la zone euro, l'inflation reste stable et modérée à 2,5% en juin, malgré une hausse des prix de 4,1% dans le secteur des services.

Au Japon et au Royaume-Uni, le taux d'inflation se maintient à 2,8% en juin, identique à celui du mois de mai 2024.

En revanche, bien qu'en légère baisse, l'inflation reste élevée aux États-Unis, ressortant à 3,0% en juin, après 3,3% en mai et 3,4% en avril 2024.

Dans les économies émergentes et en développement, l'inflation continue de poser des défis, notamment au Nigéria où le taux d'inflation (variation mensuelle) reste très élevé et s'accélère légèrement en juin, atteignant 34,2% contre 33,9% en mai et 33,7% en avril. À l'inverse, en Chine, l'inflation demeure faible, enregistrant une légère baisse à -0,2% (variation mensuelle) en juin, après -0,1% en mai et un recul de 1,0% en mars 2024. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'inflation en Chine reste globalement basse.

Tableau 1: Taux d'inflation en glissement annuel des principaux pays avancés et pays en développement (en %)

Pays	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024
Etats Unis	3,1	3,2	3,5	3,4	3,3	3,0
Zone euro	2,8	2,6	2,4	2,6	2,6	2,5
Japon	2,7	2,8	Nd	2,5	2,8	2,8
Royaume uni	4,2	3,8	3,8	3,0	2,8	2,8
Chine	-0,8	0,7	0,1	0,3	0,3	0,2
Afrique du Sud	5,3	5,6	5,3	5,2	5,2	5,1
Nigéria	29,9	31,7	33,2	33,7	33,95	34,19

Sources : MEPD/DGE ; services nationaux de statistiques

Concernant l'UEMOA, l'inflation a atteint 4,0% en juin 2024, en hausse par rapport à 3,7% en mai 2024. Cette augmentation des prix à la consommation est principalement attribuée aux pressions persistantes sur les prix des produits céréaliers, particulièrement dans les pays sahéliens, qui ont enregistré un repli de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2023/2024.

Actions des Banques Centrales

La plupart des principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs inchangés en juin 2024. Cependant, lors de sa réunion du 6 juin 2024, la Banque Centrale Européenne (BCE) a pris la décision de réduire ses taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage. Ainsi, à partir du 12 juin 2024, le taux des principales opérations de refinancement a été abaissé à 4,25%, tandis que le taux de rémunération des dépôts auprès de la BCE est passé à 3,75%. Auparavant, ces taux étaient fixés à 4,50% et 4,00% respectivement, depuis le 20 septembre 2023.

I.2 Marché des matières premières et produits de bases

En juin 2024, en rythme mensuel, le **marché des matières premières** enregistre une évolution contrastée des principaux produits de base exportés et importés par la Côte d'Ivoire. En effet, une hausse des cours est observée pour le café Robusta, le cacao fèves, le caoutchouc TSR20, l'huile de palme, le pétrole brut et le riz Thaïlandais 5% brisure. A l'inverse, les cours de l'or, du coton et du blé dur fléchissent.

Tableau 2 : Évolution des cours des principaux produits de base

Matières premières	VARIATIONS		Moy. 6 mois 2024/moy .6 mois 2023
	Jun. 2024 / Mai. 2024	Jun 2024 / Juin 2023	
Cacao fèves	+9,7%	+160,7%	+149,9%
Café Robusta	+11,4%	+54,6%	+5,7%
Coton	-3,8%	-10,1%	-4,4%
Huile de palme	+1,7%	+6,9%	-5,5%
Caoutchouc	+3,5%	+32,9%	+19,7%
Riz blanchi, 5%	+0,6%	+23,0%	+24,6%
Blé dur	-8,2%	-23,1%	-25,6%
Or	-1,1%	+19,7%	14,0%
Pétrole brut	+0,7%	+10,2%	+5,2%
Engrais	+9,0%	-14,5%	-26,9%

Sources: MEPP/DGE; world bank commodity prices (Banque Mondiale)

Les fluctuations au mois de juin 2024, en variation, s'expliquent par les facteurs suivants :

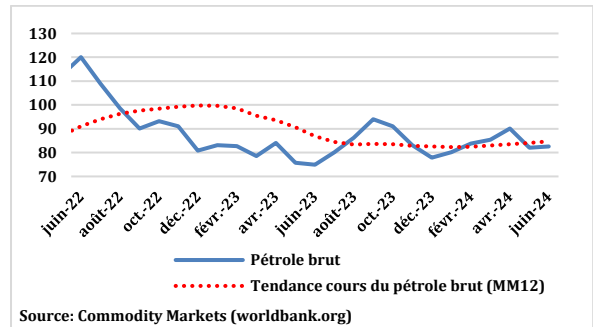
- le cours du **cacao fèves**, en hausse continue depuis octobre 2022, connaît une augmentation de 9,7% en juin 2024, en variation mensuelle. Il est influencé par la demande croissante en Chine et les conditions météorologiques défavorables en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ces deux pays, principaux producteurs mondiaux de cacao, ont vu leurs récoltes chuter ;
- le cours du **café robusta** enregistre un rebond de 11,4%, après le repli du mois précédent. Cette embellie s'explique principalement par les inquiétudes concernant l'offre, en raison notamment des rendements médiocres en Indonésie et au Vietnam, principaux fournisseurs de robusta ;
- le cours du **caoutchouc TSR20** connaît un accroissement de 3,5%, après avoir enregistré une contraction de 1,2% le mois précédent. Les prix sont soutenus par une demande robuste de la Chine et d'autres grands consommateurs industriels ;
- le cours du **blé dur** se contracte à nouveau de 8,2% poursuivant sa

tendance baissière amorcée en octobre 2023. Cette nouvelle baisse est principalement attribuée aux prévisions d'une production mondiale abondante, comme le confirment les analyses de la Banque Mondiale et de l'USDA ;

- le cours du **riz thaïlandais 5% brisure**, après un repli au premier trimestre, poursuit son redressement pour le deuxième mois consécutif, augmentant légèrement de 0,6%. Les conditions climatiques défavorables, telles que les inondations et les sécheresses dans certaines régions productrices, ont maintenu les stocks de riz thaïlandais à des niveaux historiquement bas, exerçant une pression supplémentaire sur les prix ;
- le prix du **coton** enregistre sa troisième baisse consécutive, chutant de 3,8% en un mois, malgré un début d'année prometteur. Cette fluctuation est en partie due à une abondance de l'offre mondiale, marquée par de fortes augmentations de la production en Inde, au Pakistan et au Brésil ;
- le marché de l'**huile de palme** enregistre une hausse de 1,7%, mettant fin à deux mois de baisse consécutive. Cette progression est principalement due à une demande soutenue dans les secteurs alimentaires et cosmétiques, malgré une offre mondiale qui reste stable. En Malaisie et en Indonésie, principaux producteurs mondiaux, les conditions climatiques favorables ont permis de maintenir la production à des niveaux élevés ;
- le cours du **pétrole brut** augmente légèrement de 0,7%, atteignant une moyenne de 82,6 dollars le baril après une récente baisse. Cette hausse modérée s'explique par une demande mondiale soutenue, notamment en Asie et aux États-Unis, stimulée par la reprise économique. De plus, la décision du groupe OPEP+ prise le 2 juin 2024 de maintenir une stratégie de production

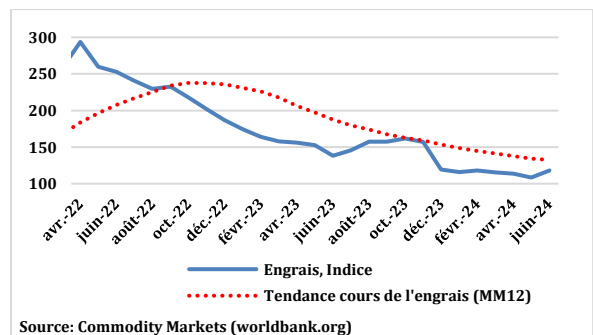
modérée contribue à limiter l'offre sur le marché, renforçant ainsi les prix ;

Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars américain



- le prix moyen des **engrais** se redresse de 9,9% au mois de juin, après trois mois de baisse. Ce regain est stimulé par une offre restreinte en raison des coûts de production croissants pour l'azote, le phosphore et le potassium, ainsi que des problèmes d'approvisionnement en gaz en Egypte. De plus, l'absence attendue de la Chine sur le marché des exportations exacerbe les défis du marché.

Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



En moyenne au premier semestre 2024, les cours du cacao fèves (+149,7%), du café Robusta (+54,7%), du caoutchouc TSR20 (+19,7%), du riz thaïlandais 5% brisure (+24,6%), de l'or (+14,0%), du pétrole brut (+5,2%) augmentent. En revanche, les cours du coton (-4,4%), des engrais (-26,9%), du sucre (-6,6%), du blé dur (-25,6%), du gaz naturel (-26,2%) et de l'huile de palme (-5,5%) fléchissent.

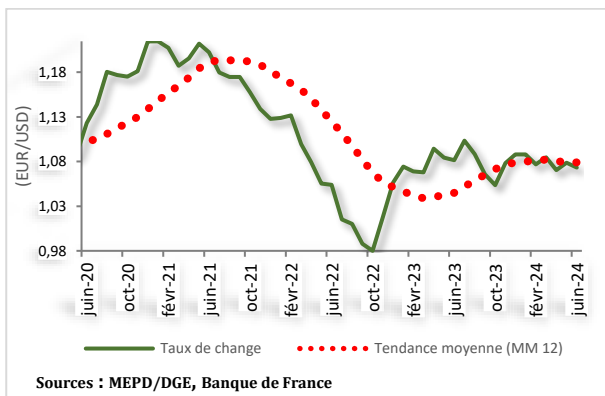
✓ Taux de change

Au mois de juin 2024, sur le **marché des changes**, l'euro enregistre une baisse, en rythme mensuel, par rapport à la plupart des principales devises. Il chute face au yuan

renminbi (-0,2%), au dollar canadien (-0,2%), au rand sud-africain (-0,5%), au dollar américain (-0,5%), à la livre sterling (-1,1%) et au rouble russe (-3,5%). Cependant, face au yen l'euro progresse de 0,8%.

Au premier semestre 2024, l'euro affiche en moyenne une tendance haussière face à plusieurs devises. En effet, il s'apprécie par rapport au rouble (+17,4%), yen japonais (+12,9%), yuan renminbi (+4,2%), rand sud-africain (+2,9%) et au dollar canadien (+0,8%). En revanche, il recule de 2,5% par rapport à la livre sterling tandis qu'il est resté stable face au dollar américain.

Graphique 6 : Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar américain



Réalisations comparées à la même période de l'année précédente, sauf indication contraire.

Valeurs en FCFA, sauf indication contraire.

II. ECONOMIE NATIONALE

Sur le plan national, l'activité économique continue de tirer profit de la dynamique impulsée par la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, et du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGouv).

Concernant le programme jeunesse du Gouvernement, le Conseil des ministres a adopté, le 08 mai 2024 au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, une communication relative à l'adoption des objectifs 2024 qui s'articulent essentiellement autour d'activités liées à la consolidation des acquis et à la poursuite de l'exécution des chantiers de développement et d'épanouissement de la jeunesse. L'ensemble des initiatives et des réformes prévues sous ces différents axes sont estimées à 438,4 milliards de FCFA et devraient permettre d'impacter environ 1,5 million de jeunes et de construire ou de réhabiliter 142 infrastructures de jeunesse.

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de la diversification économique, de la transition écologique et du développement industriel, le Conseil des Ministres a adopté le 12 juin 2024, deux accords de prêt portant respectivement sur 45 000 000 d'Euros soit 29 518 065 000 Francs CFA et 120 000 000 d'Euros, soit 78 714 840 000 Francs CFA avec la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue du financement du Programme de Diversification, Accélération Industrielle, Compétitivité et Emploi (DAICE).

Le programme DAICE vise à accompagner la transformation structurelle de l'économie ivoirienne en faveur de la diversification de l'économie et de l'industrialisation, en soutenant la compétitivité des entreprises, la promotion des secteurs prioritaires et l'innovation. Il prévoit, notamment (i) le développement de grappes industrielles prioritaires, (ii) l'appui à la transformation numérique, à la transition énergétique et à l'adoption de technologies vertes ainsi que (iii) le renforcement de la compétitivité des

agents économiques tels que les PME, à travers des prêts bancaires garantis et le développement des contrats de partenariat public privé.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des ménages, un projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan par la construction d'une usine de traitement de 150 000 m³/j sur la lagune Aghien et d'un réseau de distribution associé sera mis en œuvre avec l'appui financier de 22 300 000 000 Francs CFA de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). L'objectif global du projet est d'assurer, de façon durable, l'approvisionnement en eau potable en qualité et en quantité aux populations du District Autonome d'Abidjan (DAA), notamment dans les communes de Cocody, de Bingerville, d'Adjamé, d'Attécoubé, d'Abobo, de Yopougon et du Plateau.

Au niveau fiscal, en vue d'optimiser le recouvrement des impôts et taxes, le Gouvernement a institué le prélèvement bancaire comme seul mode de paiement de tous les impôts et taxes auxquels sont soumis les contribuables relevant d'un régime réel d'imposition (régime simplifié d'imposition et régime normal d'imposition).

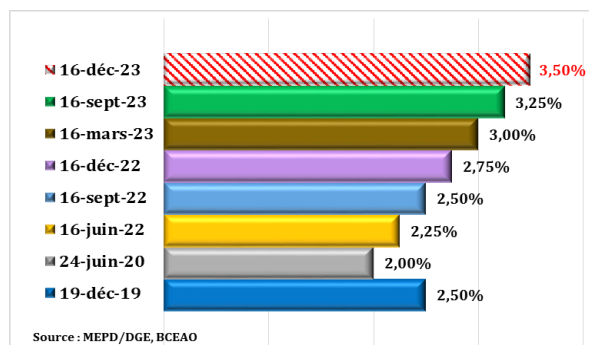
Aussi, dans l'optique de moderniser les services des douanes, un projet « Douane Intelligente » avec l'acquisition et l'utilisation de technologies avancées a bénéficié d'un financement de 649 881 757 Yuans Renminbi, soit 55 395 757 000 francs CFA de la part de la Banque d'Export-Import de Chine (EXIMBANK OF CHINA). Ce projet vise à renforcer la sécurité des transits et d'assurer la fiabilité des opérations commerciales.

Ces solutions numériques, qui intègrent la reconnaissance automatique des documents et la traçabilité des marchandises, devraient permettre d'améliorer les capacités de

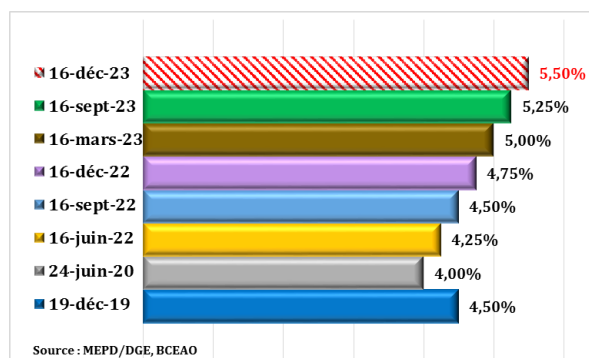
contrôle, de simplifier les échanges commerciaux et de fluidifier le transit. Ce projet couvre quinze (15) villes, à savoir Abidjan, San Pedro, Aboisso, Abengourou, Yamoussoukro, Daloa, Bouaké, Korhogo, Ferkessédougou, Ouangolodougou, Noé, Niablé, Tarkikro, Laleraba et Pogo.

Au niveau monétaire, la Banque Centrale de l'UEMOA, la BCEAO, poursuit l'orientation restrictive de sa politique monétaire par le maintien de ses taux directeurs à des niveaux élevés après six relèvements consécutifs. Ainsi, depuis le 16 décembre 2023, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité a atteint 3,50% contre 2% en mars 2022 tandis que le taux de guichet de prêt marginal s'est situé à 5,50% contre 4% en mars 2022. Quant au coefficient des réserves obligatoires, il est resté inchangé à 3,0% depuis le 16 mars 2017.

Graphique 7 : Évolution du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité



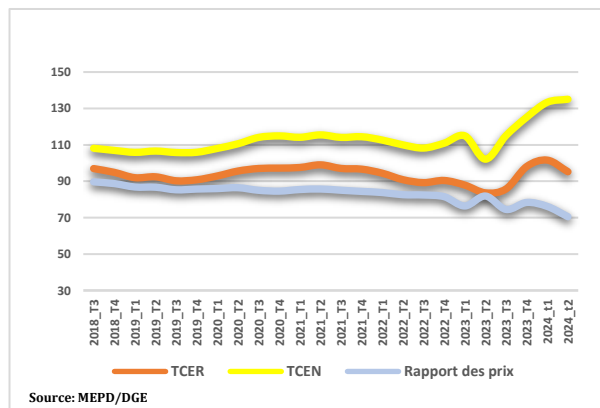
Graphique 8 : Évolution du taux de guichet de prêt marginal



Après une baisse de compétitivité au 1er trimestre 2024, en variation trimestrielle, l'économie ivoirienne a enregistré une hausse au deuxième trimestre, sous l'effet d'une dépréciation du Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 6,3% pour s'afficher à 95,23. Cette évolution provient

essentiellement de la baisse du différentiel de prix (-7,4%), malgré l'appréciation du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) (+1,3%).

Graphique 9: Evolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix



Cependant, en glissement annuel, la Côte d'Ivoire enregistre une perte de compétitivité en lien avec une hausse du TCEN de 23,9% malgré le repli de 7,4% du rapport des prix. Ainsi, le TCER est passé de 85,7 à 98,4.

Concernant l'indicateur du climat des affaires produit par la BCEAO, qui synthétise les opinions des chefs d'entreprises en Côte d'Ivoire, il est demeuré au-dessus de sa tendance de longue période sur le premier semestre 2024. Il affiche une augmentation de 0,6% en moyenne sur la période, en glissement annuel. Cette évolution traduit un maintien de la confiance des chefs d'entreprises quant à l'orientation favorable des activités.

II.1 SECTEUR REEL

Dans le secteur réel, au terme du premier semestre 2024, le primaire est marqué par une évolution défavorable de l'agriculture d'exportation. Dans le secondaire, l'activité industrielle ressort en hausse et se consolide au mois de mai 2024 tandis que le BTP se contracte fortement. Quant au secteur tertiaire, il poursuit son renforcement.

II.1.1 Secteur primaire

□ Agriculture d'exportation en repli

Le **secteur primaire** enregistre une évolution globalement baissière de l'agriculture industrielle et d'exportation, marquée par le repli des productions de cacao fèves (-18,9%), de noix de cajou (-24,4%), de banane dessert (-2,1%), de sucre (-1,1%) et de régime de palme (-5,7%) tandis que celles de café (+101,2%), de coton graine (+53,0%), et de caoutchouc (+2,5%) progressent. Au niveau du vivrier, **pour l'année 2024**, les productions vivrières, dans leur ensemble, enregistreraient une progression de 4,1%.

La diminution de la production de **cacao** résulte de facteurs climatiques défavorables, à savoir des précipitations excessives sur le littoral et des pluies insuffisantes dans l'hinterland sur la période allant de juin et à octobre 2023. Toutefois, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs de cacao au premier semestre 2024 est estimé à 856,698 milliards de FCFA, en hausse de 6,96% comparé à la même période de l'année précédente. Cette embellie est attribuable à la hausse du prix moyen d'achat bord champ de 31,8% pour s'afficher à 1 187 FCFA/Kg en moyenne, en relation avec la flambée des cours internationaux. Par ailleurs, les autorités gouvernementales ont adopté au mois de juillet 2024, un décret accordant une subvention aux exportateurs nationaux de café et de fèves de cacao sur quatre campagnes consécutives, à partir de la campagne 2023-2024. Cette mesure vise à promouvoir l'émergence de champions nationaux dans les différentes branches de

l'économie du café et du cacao, et à assurer durablement leur compétitivité sur le marché national et international.

Dans la filière **anacarde**, les conditions climatiques défavorables ont eu un impact néfaste sur la production, affectant notamment la floraison des plantes. Toutefois, l'industrie de transformation de ce produit poursuit son dynamisme. La quantité de noix de cajou transformée localement devrait connaître une augmentation de 20% en 2024 pour atteindre un total de 320 000 tonnes. Par ailleurs, deux nouvelles usines se sont ajoutées à la liste des unités de transformation déjà existantes. En effet, la filière a inauguré en juin 2024 l'usine « EcoCajou » à Odienné avec une capacité installée de transformation de 15 000 tonnes de noix de cajou par an et peut produire jusqu'à 3 000 tonnes d'amandes transformées annuellement. Le secteur a également enregistré, en juillet 2024, la création de « Cajou Food Tech », à Yamoussoukro. Cette usine sert d'incubateur pour le développement de produits dérivés de la noix de cajou et renforce les capacités du Centre d'Innovation et de Technologies de la noix de cajou (CITA) de Yamoussoukro. En fournissant des produits innovants et de haute qualité, cette initiative vise à soutenir la croissance de Très Petites ou Moyennes Entreprises (PME) compétitives et à promouvoir la consommation de produits locaux à base de noix de cajou à l'échelle nationale.

La filière **palmier à huile** reste confrontée au vieillissement de son verger et à une réduction de la main d'œuvre au profit d'autres cultures plus lucratives. Dans le cadre du Programme Palmier Ivoire (PPI) initié par le Projet des chaînes de valeurs Compétitives pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET), 1500 jeunes issus de plus de 100 localités de production du palmier à huile, ont été formés par des experts aux nouvelles techniques pour une production durable et responsable. Ces jeunes apporteront un encadrement technique à 30 000 producteurs, afin de permettre la

démultiplication de ces bonnes pratiques qui intègrent également la gestion financière et l'utilisation des engrais biologiques.

La production de **sucre**, en baisse à fin juin 2024, devrait rebondir au cours de la prochaine campagne grâce aux investissements en cours prévus dans le plan contractuel entre le gouvernement et les entreprises sucrières.

De même, la production de **banane dessert** devrait reprendre progressivement, sous l'impact positif de la mise en œuvre du PURGA 2, avec des investissements dans des plantations industrielles à grande échelle.

Tableau 3 : Évolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2023	6 mois 2024	Variation (%)	Prévision annuelle 2024
Cacao fèves	889 979,0	721 743,0	-18,9	9,8%
Café	35 172,0	70 782,0	101,2	70,6%
Noix de cajou	1 147 087,0	867 528,0	-24,4	2,0%
Banane dessert	225 038,9	220 282,0	-2,1	4,2%
Caoutchouc naturel	717 543,6	735 825,8	2,5	8,0%
Sucre	129 854,7	128 446,5	-1,1	2,0%
Coton graine	166 076,0	254 083,2	53,0	71,4%
Régime de palme	1 744 472,4	1 645 171,3	-5,7	2,9%

Sources : MEPD/DGE, OPA, MEMINADERPV

Du côté du **café**, après la chute enregistrée en 2023, la production reprend, en lien avec des conditions climatiques et agronomiques favorables. Le prix garanti bord champ du café se situe à 900 FCFA/Kg au premier semestre 2024 contre 750 FCFA/Kg à la même période de 2023, soit une progression de 20,0%. Cette hausse s'explique par la volonté de l'Etat de soutenir filière. Dans ce contexte, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs a plus que doublé. Il est estimé à 63,703 milliards de FCFA contre 26,378 milliards de FCFA à la même période de 2023.

La production de **coton-graine** connaît une hausse résultant de la mise en œuvre réussie d'une formule de produit phytosanitaire innovante qui combat efficacement les «

jassides ». Pour la campagne 2023-2024 qui s'est terminée en mai 2024, la production de coton s'est située à 347 922 tonnes contre 236 183 tonnes pour la campagne précédente, soit une augmentation de 47%. Le rendement moyen a enregistré également une hausse, passant de 574 Kg/ha à 886 Kg/ha. Concernant la prochaine campagne 2024-2025, les projections tablent sur une production de 367 000 tonnes de coton graine et un rendement moyen de 1 000 Kg/ha.

Malgré l'augmentation de 2,5% enregistrée, la production de **caoutchouc naturel** est confrontée à une pénurie de main d'œuvre principalement des saigneurs. Le secteur bénéficie d'une organisation efficace et de mesures mises en œuvre pour améliorer sa durabilité. Ainsi, une organisation dédiée au géoréférencement et une base de données complète de tous les producteurs de caoutchouc du pays seront mises en place. Cette initiative permettra la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. En outre, le partenariat entre la filière hévéa et ENI, une entreprise italienne spécialisée dans l'industrie pétrolière et du gaz, pour l'achat de plus de 50 000 tonnes de graines d'hévéa en 2024, devrait permettre d'optimiser les revenus des producteurs.

☐ Hausse attendue de l'agriculture vivrière

L'agriculture vivrière bénéficie de la distribution d'intrants agricoles tels que du matériel végétal et des engrais dans le cadre du Projet de Programme Agricole d'Urgence en Côte d'Ivoire (2PAU-CI). Elle est également impactée par les initiatives visant à mécaniser la filière maraîchère et par la mise en œuvre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Vivrière (PDC2V)

Elle enregistrerait un accroissement de 4,1% en 2024, en deçà de la progression de 6,3% prévue en mars 2024. Cette révision à la baisse est en lien avec des performances qui seraient moindres au niveau des « tubercules et banane plantain » et des légumineuses, malgré une production de céréales plus importante.

La production de céréales augmenterait de 16,4% contre un taux +5,4% prévu en mars 2024. Cette embellie proviendrait de hausses plus fortes que prévues antérieurement des productions de riz (+19,0% contre +5,0% précédemment) et de maïs (+14,0% contre +6,5%).

Les tubercules et banane plantain progresseraient de 1,9% contre +6,5% antérieurement prévu, principalement en lien avec la contraction de la production de banane plantain (-15,2% contre +6,5% précédemment) et une hausse moins forte de la production d'igname (+2,3% contre +6,5% antérieurement).

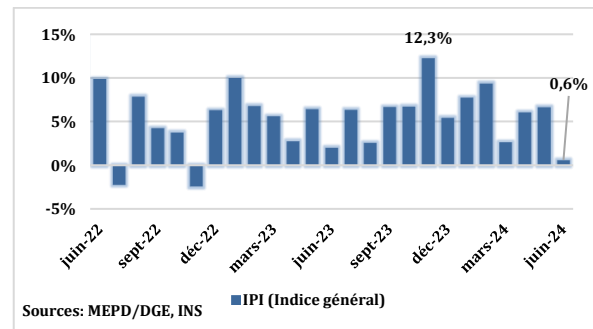
S'agissant des autres cultures vivrières, elles augmenteraient de 0,4%, en deçà du taux de +6,5% projeté en mars 2024. Cette faible progression serait attribuable à la contraction des productions d'aubergine (-9,7%, après +6,5% précédemment) et de tomate et de tomate (-0,5% contre 6,5% antérieurement). La production de gombo (+6,5%) enregistrerait une bonne performance due notamment au succès du traitement des jassides qui avaient affecté la récolte en 2023.

II.1.2 Secteur secondaire

□ Evolution favorable de l'activité industrielle

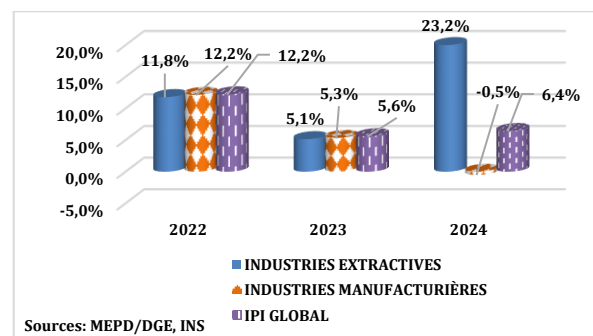
Le secteur secondaire est marqué **au mois de juin 2024**, par une décélération de la progression en glissement annuel de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) à 0,6% après respectivement +6,1% et +6,7% aux mois d'avril et de mai. Cette décélération de l'activité industrielle provient de celle des « industries extractives » (+15,0% contre +27,4% en mai 2024) et de l'accentuation du repli des « industries manufacturières » (-6,1% après -1,5% en mai 2024), amoindrie par le redressement des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+0,7% contre -0,4% en mai 2024) et l'accélération des « industries environnementales » (+7,9% après +3,6%).

Graphique 10 : Evolution de l'indice de la production industrielle en glissement annuel



En moyenne sur le premier semestre de l'année, l'IPI enregistre un accroissement de 5,5% en raison de la progression des « industries extractives » (+21,8%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+5,7%) associée à la baisse des « industries manufacturières » (-1,4%).

Graphique 11 : Evolution des indices de la production industrielle à fin juin en glissement annuel



Au niveau des « industries extractives », les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+46,8%) et « extraction de minerais métalliques » (+13,8%) s'accroissent. La division « extraction d'hydrocarbures » bénéficie de la hausse de la production de pétrole brut (+83,6% à fin juin 2024), du fait du renforcement de l'exploitation du champ « baleine » entré en production à partir du mois d'août 2023. En revanche, la production de gaz naturel se replie de 1,1% en relation avec la baisse de 8,7% de la production de son principal bloc (CI-27).

La production de la division « extraction de minerais métalliques » s'accroît en lien avec la hausse de 19,9% de la production d'or à fin juin 2024, portée par la montée en puissance de l'exploitation de la mine d'or de Gregbeu, dans le département de Zoukougbeu, ouverte en 2023. Elle bénéficie également de la bonne tenue de la production de

bauxite qui s'affiche à 204 995,0 tonnes à fin juin 2024. A l'inverse, les productions de manganèse et de nickel se replient respectivement de 38,1% et de 34,8%. Cependant, elles se redressent comparées à leurs niveaux du début de l'année.

S'agissant des industries manufacturières, la production recule en raison de la baisse enregistrée dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (-6,9%), « activités de fabrication de textiles » (-26,6%), « métallurgie » (-32,8%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (-17,7%) et « fabrication de meubles et matelas » (-17,9%). En revanche, les productions des divisions « fabrication de boissons » (+0,3%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+10,9%), « fabrication de produits chimiques » (+9,4%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+6,3%), et « travail du caoutchouc et du plastique » (+13,7%) connaissent une progression.

Spécifiquement dans la division « raffinage pétrolier, cokéfaction », la production de produits pétroliers augmente de 7,8% à fin juin 2024, soutenue par la hausse de la consommation nationale (+5,0%) et des exportations (+19,0%).

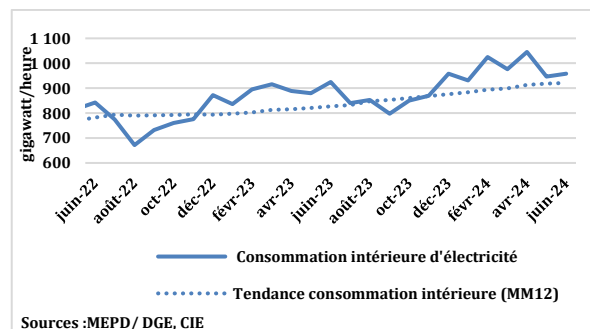
En ce qui concerne les « industries de production et distribution d'électricité et de gaz », à fin juin 2024, la production nette d'électricité progresse de 7,2%, portée par la hausse des productions de source thermique (+10,0%) tandis que la production de source hydraulique se rétracte (-1,5%). Cette hausse de la production est stimulée par l'accroissement de la consommation intérieure (+10,2%), alors que les exportations fléchissent de 37,0%, principalement en raison de la baisse de la demande en provenance du Mali.

La production d'électricité a bénéficié depuis le mois de mai 2024 de l'entrée en service du barrage hydroélectrique de Gribo-Popoli d'une capacité de 112 MW, situé en aval de celui de Soubré. Ce barrage d'un coût de 247 milliards, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement énergétique de la Côte d'Ivoire axé sur les

énergies renouvelables. Il devrait contribuer à l'amélioration de la part du renouvelable dans le mix énergétique de la Côte d'Ivoire. L'objectif étant d'atteindre une part des énergies renouvelables de 45% dans le mix énergétique en 2030 (hydroélectricité comprise).

En outre, dans le cadre de la diversification des sources de production d'électricité du pays, l'entrée en production du barrage de Gribo-Popoli a été précédée par l'inauguration en juin 2023 de la centrale à cycle combiné gaz-vapeur d'Atinkou, d'une capacité de 390 MW et de la phase 1 de la centrale solaire de Boundiali en avril 2024 d'une capacité de 80 MW. Des projets de production d'énergie à partir de matières organiques (agricoles) sont également à venir notamment le projet Biokala à Aboisso pour la production de 46 MW à base de résidus de palmier à huile.

Graphique 12 : Evolution de la consommation d'électricité



❑ Contraction du BTP

L'Indicateur Avancé du BTP (IA BTP) enregistre une baisse de 24,2% à fin juin 2024, en légère atténuation par rapport au recul de 24,8% enregistré au premier trimestre. La baisse des activités du BTP provient du reflux des consommations de « ciment » (-9,8%), de « tôles et bacs » (-29,0%), de « bitume » (-43,9%), de « gravier » (-26,9%) et de « câbles et fils électriques » (-19,4%). A l'inverse, les consommations de « béton » (+15,2%) et de « sable » (+29,2%) augmentent. La contraction du BTP s'explique par la livraison 2023 de nombreuses infrastructures prévues pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023. Toutefois, le BTP devrait se redresser progressivement au second semestre 2024,

en lien avec la construction de certaines infrastructures publiques notamment : (i) trois échangeurs sur le boulevard Koffi Gadeau, (ii) l'échangeur du carrefour « Akwaba », (iii) le « Metro d'Abidjan », et (iv) la finalisation de l'autoroute de contournement d'Abidjan (Y4).

II.1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire connaît une évolution globalement favorable au terme du premier semestre, porté par le transport et les télécommunications.

Au mois de mai 2024, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce poursuit son relèvement amorcé au mois de mars 2024. Il progresse de 12,5% en glissement annuel, après s'être accru de 4,5% au mois d'avril. Cette évolution est portée par la hausse du commerce de détail (+16,8%) et amoindrie par les baisses dans les divisions « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » (-0,7%) et « commerce de gros et activités des intermédiaires » (-5,1%).

Tableau 4 : Évolution de l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce

Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce	VARIATIONS			
	Avril 2024 / Avril 2023	Mai 2024 / Mai 2023	Juin 2024 / Juin 2023	6 mois 2024 / 6 mois 2023
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	15,6%	-0,7%	-11,8%	-7,0%
Commerce de gros et activités des intermédiaires	5,1%	-5,1%	8,5%	-7,1%
Commerce de détail	3,3%	16,8%	8,0%	2,7%
Total commerce	5 ;3	12,5%	6,1%	-0,8%

Sources : MEPP/DGE, ANStat

Sur les cinq premiers mois de l'année 2024, et comparativement à la période correspondante de 2023, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce se contracte de 1,9%. Cette contraction résulte des effets conjugués de la hausse du chiffre d'affaires dans le commerce de détail de 1,8% et du repli de l'ICA dans les divisions « commerce de gros et activités des intermédiaires » et « commerce et réparation d'automobiles et

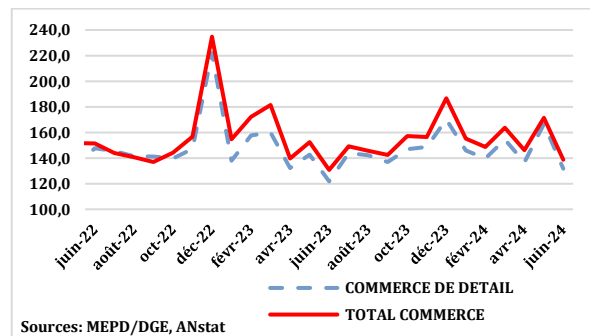
de motocycles » respectivement de 9,5% et 6,1%.

Dans la division « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles », la baisse des ventes est imputable à l'ensemble des groupes, notamment le « commerce de véhicules automobiles » (-3,0%) et le « commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles » (-7,2%).

Le recul de la division « commerce de gros et activités des intermédiaires » provient des effets conjugués du repli du « commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac » (-17,4%) et de la hausse du « commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles » (+3,9%).

L'accroissement du chiffre d'affaires dans la division commerce de détail est porté par le « commerce de détail en magasin spécialisé » (+4,3%) en dépit d'une contraction du chiffre d'affaires du « commerce de détail en magasin non spécialisé » (-5,2%).

Graphique 13 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce



Le transport demeure bien orienté au regard de l'ensemble de ses composantes.

Le transport ferroviaire recule aux mois de mai et juin 2024, en glissement annuel, après de fortes hausses enregistrées au début de l'année. Ainsi, le trafic ferroviaire de marchandises se contracte de 5,8% en juin, après une précédente baisse de 5,1% en mai 2024.

Toutefois, **au terme du premier semestre 2024** et comparativement à la période correspondante de 2023, le trafic ferroviaire s'accroît de 2,7% du fait d'une augmentation

du trafic international de 1,6% et du trafic national de 88,3%.

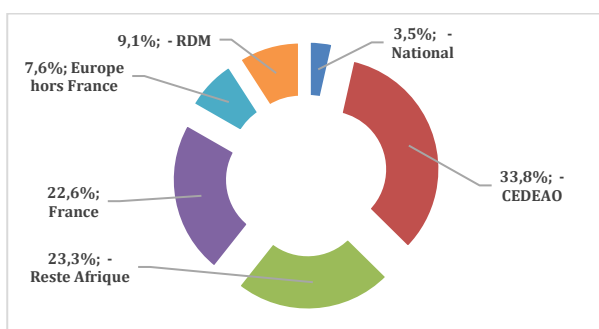
Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers voit sa progression ralentie pour la seconde fois consécutive au mois de juin. En effet, il s'accroît de 3,2% en glissement annuel après +7,9% le mois précédent. Cette évolution résulte du ralentissement des passagers commerciaux (+3,8% après +6,3% en mai 2024) et de la contraction des passagers en transit (-2,3% après +27,3% en mai).

Au terme du premier semestre 2024, le nombre de passagers commerciaux s'accroît de 9,0%, impacté par les fortes hausses enregistrées au cours des deux premiers mois de l'année à l'occasion de l'organisation de la CAN 2023.

L'augmentation du nombre de passagers commerciaux est attribuable à l'ensemble des destinations, à savoir le trafic national (+10,8%), le trafic avec la CEDEAO (+1,0%), le reste de l'Afrique (+22,0%), l'Europe (+8,9%) et le Reste du Monde (+2,4%). Par ailleurs, la structure du trafic reste dominée par les trafics avec la CEDEAO (33,8% ; 370 955 passagers), l'Europe (30,2% ; 331 174 passagers) et le reste de l'Afrique (23,3% ; 255 029 passagers).

Le transport aérien devrait poursuivre son essor dans les mois à venir grâce aux investissements réalisés dans le secteur. Il s'agit notamment de l'acquisition par la compagnie Air Côte d'Ivoire de 5 nouveaux avions dont le premier sera livré en décembre 2024, et de la réhabilitation de l'aéroport de Korhogo, inauguré le 18 mai 2024 qui devrait accueillir 150 000 voyageurs chaque année.

Graphique 14 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan



Sources : MEPD/DGE, AERIA

Le **transport maritime**, demeure bien orienté au regard des données provisoires sur le trafic global de marchandises. Ce dernier progresse de 10,9% au premier semestre, après une hausse de 6,4% au premier trimestre. Cette bonne évolution résulte de la hausse du transbordement (+231,3%) et est atténuée par le repli du trafic national (-1,9%) et du transit (-5,2%).

Au **port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises s'accroît de 14,8% selon les données provisoires du premier semestre 2024, du fait du dynamisme du transbordement (+279,7%) et du repli du trafic national (-0,8%) et du transit (-2,7%). Les activités de transbordement continuent de tirer profit de la mise en service du second terminal à conteneur mis en service au dernier trimestre de 2022.

Au **port de San Pedro**, le trafic global se contracte de 8,0% au terme des six premiers mois de l'année, après -12,1% à fin mars 2024, en lien avec le trafic national (-7,3%), le transit (-12,2%) et le transbordement (-7,5%).

Au niveau du **transport routier**, il devrait connaître une évolution mitigée au regard de la consommation des carburants gasoil et super. En effet, le volume de gasoil consommé progresse de 1,4% au premier semestre 2024, tandis que celui du super se contracte de 1,8%.

Tableau 5 : Évolution des principaux indicateurs dans le transport

	6 mois 2023	6 mois 2024	Variation (%)
Trafic de ferroviaire de marchandises (en tonnes)	401 606,5	412 398,0	2,7%
Voyageurs commerciaux (aérien)	999 310	1 095 914	9,7%
Trafic global maritime (en tonnes)	10 101 108,5	10 747 855,8	6,4%

Sources : MEPD/DGE, SITARAIL, AERIA, PAA, PASP

Le secteur des télécommunications est marqué par un repli du chiffre d'affaires en dépit de la hausse du volume d'activité. En effet, au mois de mai 2024, le chiffre d'affaires recule de 1,2% après -4,5% en avril 2024. S'agissant des trafics voix (+7,4%

après +8,6% en avril), SMS (+10,7% après +22,3% en avril) et internet (+178,5% après +204,0% en avril 2024), ils demeurent bien orientés.

Au terme des cinq premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des télécommunications se contracte de 0,5%, comparativement à la période correspondante de 2023. Quant aux trafics voix, SMS et internet, ils progressent respectivement de 2,0%, 19,1% et 188,3% en lien avec les investissements réalisés dans le cadre de la Stratégie Nationale du Numérique.

II.1.4 Prix

L'inflation connaît un ralentissement au mois de juin 2024, mais reste cependant installée à des niveaux élevés sur fond de renchérissement des prix des produits alimentaires. En revanche, le prix moyen de la production industrielle ressort en hausse au mois de mai 2024.

✓ **Persistance de la hausse des prix à la consommation à mi-parcours de l'année**

Les prix à la consommation continuent de refléter les effets persistants des pressions inflationnistes observées sur l'année 2023, en raison du renchérissement des prix des produits alimentaires consécutif (i) à une insuffisance de l'offre locale, (ii) à l'augmentation des coûts du transport due à la hausse du prix de l'énergie au niveau mondial, (iii) à la poursuite de la guerre Russo-ukrainienne qui exacerbe les tensions sur les produits alimentaires et perturbe les chaînes d'approvisionnement.

En vue de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie. Ces mesures concernent la maîtrise des prix et l'amélioration de l'offre qui ont permis d'atténuer la pression sur les prix de certains produits de grande consommation. Pour le début de l'année, des mesures additionnelles ont été prises. Il s'agit entre autres, de :

- la poursuite des investigations dans les

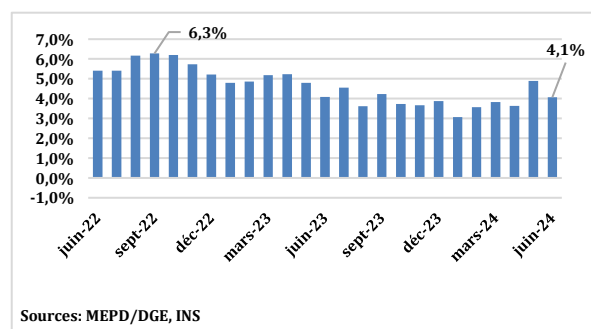
secteurs des poissons, abats et viandes congelés, du lait, des huiles alimentaires, et de tuyauterie, revêtement de sol et peinture.

- la suspension temporaire de l'exportation d'un panier de produits vivriers (le manioc, l'igname, le maïs, le riz, le mil, le sorgho, le fonio, la graine de palme, la banane plantain, la tomate, le gombo, le piment, l'aubergine, l'attiéké, la semoule de manioc, la cossette de manioc, la pâte de manioc, la poudre de gombo, la poudre de piment et la poudre de maïs). Cette mesure s'étend sur une durée de six mois, à partir du 15 janvier 2024, en vue d'assurer un approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers, à l'effet de garantir la sécurité alimentaire des populations vivant en Côte d'Ivoire.

□ **Ralentissement des tensions inflationnistes sur les prix à la consommation au mois de juin**

Au mois de juin 2024, le rythme de progression de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, ralentit à +4,0%, après des hausses de 4,9% en mai et 3,6% en avril 2024. Cette décélération de l'inflation résulte de la baisse du rythme de croissance des prix des produits comestibles (+6,3% après +8,3% le mois précédent) et de ceux des prix des produits non comestibles qui se situent à +2,6% contre +3,1% au mois de mai 2024.

Graphique 15 : Évolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

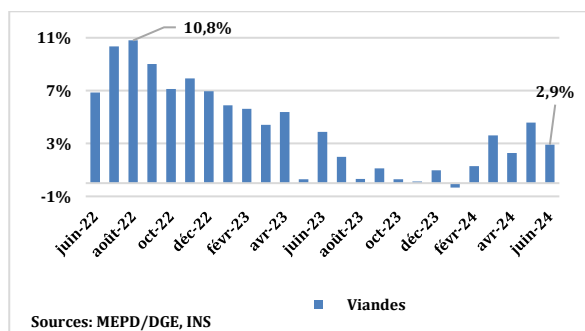


□ **Atténuation des tensions sur les prix de certains produits comestibles**

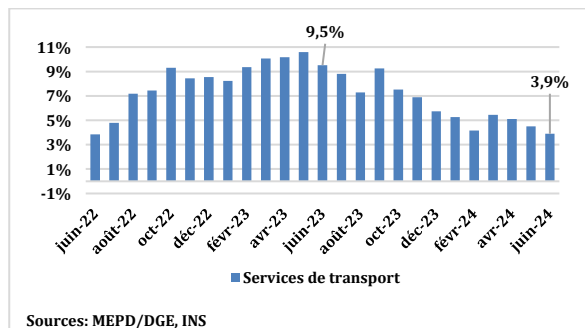
La progression du prix moyen des produits comestibles descend à +6,3%, après avoir atteint un pic de +8,3% au mois de mai 2024.

Cette atténuation de la hausse du prix moyen des produits comestibles découle de l'effet conjoint de la décélération du renchérissement des prix des poissons (+7,1% après +9,9% en mai), des fruits (+14,6% contre +23,9% en mai), des « huiles et graisses » (+3,0% contre +8,1% en mai) ainsi que des « tubercules et plantains » (+5,4% contre +9,0% en mai) et de l'accélération de celui des céréales transformées (+7,1% contre +6,8% en mai) et des légumes frais (+8,3% après +4,0% en mai).

Graphique 16 : Évolution des prix des viandes en glissement annuel



Graphique 17 : Évolution des prix des services de transport en glissement annuel



❑ Pressions modérées sur les prix des produits non comestibles

L'amointrissement du rythme de croissance de l'indice moyen des prix des produits non comestibles à +2,6% après des hausses de 3,1% et 2,9% respectivement en mai et avril 2024, provient principalement de l'atténuation du renchérissement des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+0,7% après +4,0% en mai), des « services de transport » (+3,2% après +4,5% en mai), des « articles d'habillement » (-1,6% après +1,3% en mai), des « services de restauration » (-1,1% après +1,5% en mai). En revanche, les prix des « loyers effectifs »

(+7,6% après +7,0% en mai), de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+17,2% après +12,3% en mai) se maintiennent à des niveaux élevés.

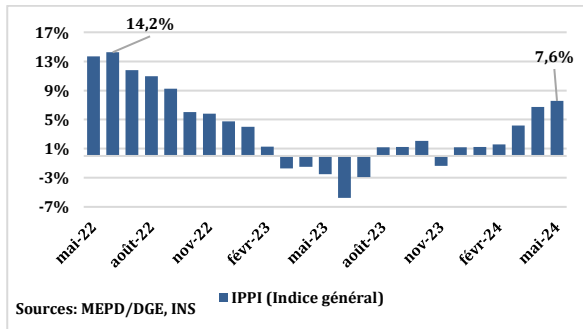
Par ailleurs, l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais), ressort à 2,0%, en glissement annuel, témoignant d'un accroissement de l'indice global porté par les prix de l'énergie et des produits frais qui s'accroissent respectivement de 12,4% et 7,1%.

En moyenne sur le premier semestre de l'année 2024, l'indice général des prix à la consommation progresse de 3,8%, comparé à la même période de 2023. Cette hausse provient du renchérissement des prix des produits comestibles (+5,7%) et des produits non comestibles (+2,8%). Les produits comestibles les plus marqués par ces accroissements sont les poissons (+9,2%), les céréales transformées (+8,5%) ainsi que les tubercules et plantains (+5,5%). Concernant les produits non comestibles, les loyers effectifs (+6,4%), les coûts de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+10,5%), les services de transport (+4,6%) et les « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (+5,6%) enregistrent les hausses les plus importantes.

❑ Baisse des prix de la production industrielle

Les prix dans la production industrielle poursuivent leur renchérissement au mois de juin 2024, à un rythme plus accentué que le mois précédent. En effet, l'Indice de Prix dans la Production industrielle (IPPI) ressort en hausse de 9,6%, en glissement annuel, après 7,8% et 6,7% respectivement aux mois de mai et avril 2024. Cette tendance haussière des prix de la production dans l'industrie est attribuable aux accroissements conjoints des prix de production des industries extractives (+13,6% contre +13,0% en mai 2024), manufacturières (+7,1% contre +4,5% en mai 2024) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+15,6% comme en mai 2024).

Graphique 18 : Évolution de la hausse des prix à la production industrielle en glissement annuel



Dans les industries d'extraction, la hausse des prix de production est principalement tirée par les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+3,2%) et « extraction de minerais métalliques » (+19,5%).

Dans le secteur manufacturier, l'augmentation de prix de production les plus importants concerne les produits issus des divisions « travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles » (+4,3%), « fabrication de produits pharmaceutiques » (+18,6%) et « fabrication de produits chimiques » (+16,6%).

En moyenne **sur les six (6) premiers mois** de l'année, le prix moyen de la production industrielle augmente de 5,2% sous l'effet des hausses des prix de production des industries extractives (+9,6%), manufacturières (+2,1%) et de « production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+15,6%).

Le renchérissement des prix des industries extractives est en lien avec une hausse des prix des hydrocarbures et des minerais métalliques. En effet, la division « extraction de minerais métalliques » a vu les prix des produits qui la composent augmenter de 13,0% en glissement annuel. Les prix de la division « extraction d'hydrocarbures » quant à eux, ont également augmenté de 4,3%.

Concernant les prix de la production et la distribution de l'électricité et de l'eau potable, ils progressent également sous l'impulsion de la hausse des prix de la division « production et distribution

d'électricité et de gaz » (+17,3%) consécutive aux ajustements tarifaires successifs du prix de l'électricité intervenus en juillet 2023 puis en janvier 2024.

S'agissant des prix dans le manufacturier, ils sont soutenus principalement par les produits des divisions « fabrication de produits à base de tabac » (+11,9%) et « fabrication de produits pharmaceutiques » (+21,1%).

II.1.5 Emploi

L'emploi formel est marqué par la poursuite de l'accroissement de l'effectif des salariés. En effet, à fin mai 2024, il progresse de 7,0% en glissement annuel après des hausses de 7,9% et 7,7% respectivement à fin avril et fin mars 2024. Cette bonne orientation est portée à la fois par le secteur privé (+6,9%) et le secteur public (+7,4%).

Cependant, le nombre total d'emplois bruts¹ créés au cours des cinq premiers mois de 2024 recule de 18,5% comparativement à la période correspondante de 2023 pour se situer à 53 531. Cette baisse provient de la contraction des créations brutes dans le privé (-29,0%) et de la forte hausse dans le public (+68,2%). Par ailleurs, le secteur privé enregistre 41 659 nouvelles immatriculations au terme des cinq premiers mois de l'année dont 32,0% dans le commerce, 15,4% dans l'industrie manufacturière et 13,1% dans les BTP. Dans le secteur public, 11 872 nouveaux fonctionnaires et agents de l'État ont été affectés principalement dans les ministères en charge de la formation (29,1%) et de la santé (26,3%).

II.2 FINANCES PUBLIQUES

A fin juin 2024, la situation des finances publiques est marquée par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons inférieur aux objectifs ainsi qu'une sous-exécution des dépenses totales et prêts nets. Dans le détail, les différentes rubriques se

¹ Les emplois bruts représentent la somme des nouvelles immatriculations dans le secteur privé et des nouveaux fonctionnaires et agents de l'État dans le public

présentent comme suit :

❑ **Recettes totales et dons**

Les recettes totales et dons s'établissent à 4 213,7 milliards contre un objectif de 4 342,3 milliards, soit une moins-value de 128,6 milliards. Cette contreperformance résulte principalement d'un déficit de 185,1 milliards dans la mobilisation des recettes fiscales. Toutefois les efforts déployés pour renforcer la mobilisation des recettes non fiscales (+57,0 milliards), en particulier les cotisations des caisses de sécurité sociale (+29,2 milliards) et les recettes de services du trésor (+17,4 milliards), ont contribué à atténuer l'impact de cette sous-performance au niveau des recettes fiscales.

Comparativement à la même période de l'année dernière, les recettes totales et dons en juin 2024 enregistrent une augmentation de 355,9 milliards, soit une hausse de 9,2%.

Moins-value dans le recouvrement des recettes fiscales

A fin juin 2024, les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et la parafiscalité) accusent une moins-value de 185,1 milliards pour se situer à 3 559,3 milliards contre un objectif de 3 744,4 milliards. Cette situation est imputable à une contre-performance des recettes fiscales intérieures (-80,9 milliards) et de la fiscalité de porte (-85,0 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport aux objectifs se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes intérieures enregistrent une moins-value de 80,9 milliards par rapport à l'objectif pour se situer à 2 023,7 milliards. De façon spécifique, les explications par nature d'impôts sont les suivantes :

- **La Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)** est recouvrée à hauteur de 388,3 milliards contre une prévision de 430,9 milliards, soit un déficit de 42,6 milliards. Cette sous-mobilisation provient en partie de la faiblesse des déclarations spontanées des contribuables, consécutives à une baisse des chiffres d'affaires déclarés à fin juin. De plus,

des difficultés et retards dans la mise en œuvre de certaines mesures d'administration fiscale, notamment en ce qui concerne l'extension du module de gestion automatisée de la TVA au cordon douanier et l'exploitation des données issues du dispositif de contrôle des flux de télécommunication, ont contribué à cette contre-performance.

- **Les impôts sur les bénéfices** s'établissent à 548,3 milliards, en dessous de 63,9 milliards de l'objectif prévu. Cette moins-value s'explique par l'impact négatif sur les résultats fiscaux des entreprises de certaines mesures économiques et fiscales prises en 2023. Il s'agit notamment de l'augmentation du tarif de l'électricité des moyennes tensions, du plafonnement des prix de certains biens et services et du relèvement du taux des droits d'enregistrement sur le cacao de 3,0% à 5,0%. Ces mesures ont eu pour conséquence la baisse du résultat des contribuables.

- **La taxe sur les télécommunications** ressort à 45,1 milliards contre un objectif de 54,9 milliards. Cet écart négatif de 9,8 milliards est imputable aux difficultés d'exploitation des données issues du dispositif de contrôle des flux de télécommunication.

- **Les droits d'enregistrement et de timbre** affichent moins-value de 4,7 milliards par rapport aux prévisions qui provient en grande partie des droits d'enregistrement des produits agricoles notamment de l'anacarde (- 3,6 milliards).

- **L'impôt foncier** a été recouvré à hauteur de 63,3 milliards, soit une moins-value de 4,1 milliards par rapport aux objectifs. Cette contre-performance s'explique, en partie, par la baisse du taux de distribution des avis de l'année 2024 (78,9% contre 88,4% à fin juin 2023), en lien avec un retard enregistré dans leur édition et avec l'impact négatif des pluies diluviennes et des déguerpissements.

En marge des impôts et taxes qui connaissent une baisse par rapport aux objectifs, certaines natures d'impôts sont recouvrées au-delà des prévisions, il s'agit notamment de :

- **L'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers** ressort en dépassement de 34,7 milliards de l'objectif en raison de l'acquittement de cet impôt par certains contribuables avant la date d'échéance.

- **Le recouvrement des taxes d'exploitation pétrolière** dépasse de 10,8 milliards les projections, grâce principalement à la régularisation des revenus effectifs du gaz du premier trimestre. Cette bonne performance est également soutenue par un recouvrement non programmé de 13,4 milliards au mois de mai, provenant des recettes liées aux enlèvements de pétrole.

- **Les taxes ad valorem** sont mobilisées à hauteur de 43,6 milliards, soit un surplus de 5,3 milliards par rapport à l'objectif. Cette surperformance est en lien avec les bonnes performances du secteur aurifère dont le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 est en progression de 31% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières se situent à 1 281,4 milliards, contre un objectif de 1 366,3 milliards, soit une moins-value de 85,0 milliards. Les contributions par rubriques sont les suivantes :

Au titre des droits et taxes à l'importation, il ressort une performance en dessous de l'objectif de 37,8 milliards. Le cumul à fin juin 2024 est de 983,8 milliards elle détail des composantes se présente comme suit :

- **les taxes sur les produits pétroliers** enregistrent une plus-value de 15,0 milliards pour se situer à 325,2 milliards, en lien avec une taxation favorable (242,61 f/l pour un objectif de 206,99 f/l) et un niveau supérieur des mises à la consommation en volume par rapport à l'objectif sur le super carburant (593,3 millions de litres pour un objectif de 565,5 millions de litres).

- **les taxes sur les marchandises générales** s'affichent à 658,6 milliards, enregistrent moins-value de 52,9 milliards par rapport à l'objectif. Cette situation s'explique par la baisse des prix et des volumes au niveau

international sur des produits pourvoyeurs de recettes, notamment les matières plastiques, le riz, le fer, l'acier et le clinker.

Concernant **les recettes d'exportation**, elles se situent à 228,4 milliards, présentant une contre-performance de 42,6 milliards par rapport à l'objectif de 271,0 milliards. Cette évolution est en rapport avec la faiblesse des prix du cacao (une réalisation de 1 416,1 FCFA/kg pour un objectif de 1 566,1 FCFA/kg) ainsi que du déficit de volume de cacao exporté (une réalisation de 908,3 milliers de tonnes pour un objectif de 991,2 milliers de tonnes).

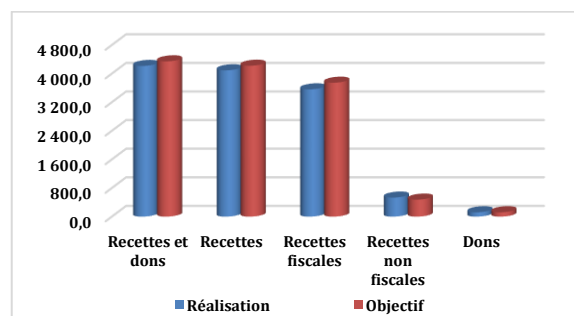
Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales

Les recettes non fiscales s'établissent à 532,3 milliards, avec une plus-value de 57,0 milliards par rapport à l'objectif, en lien essentiellement avec un dépassement des cotisations des caisses de sécurité (+29,2 milliards), et une bonne mobilisation des autres recettes non fiscales (+27,8 milliards) dont les recettes de service (+17,4 milliards).

Bon niveau de mobilisation des dons

A fin juin 2024, le niveau de mobilisation des dons s'élève à 122,1 milliards, quasiment en ligne avec l'objectif (122,6 milliards).

Graphique 19 : Evolution des recettes publiques à fin juin



□ Dépenses totales et prêts nets

À fin Juin 2024, les dépenses totales et prêts nets sont exécutés à hauteur de 5 176,5 milliards comparés à l'objectif de 5 322,1 milliards, soit une sous-consommation de 145,6 milliards. Toutefois, comparativement à juin 2023, l'exécution des dépenses totales et prêts nets ressort en hausse de 289,6 milliards.

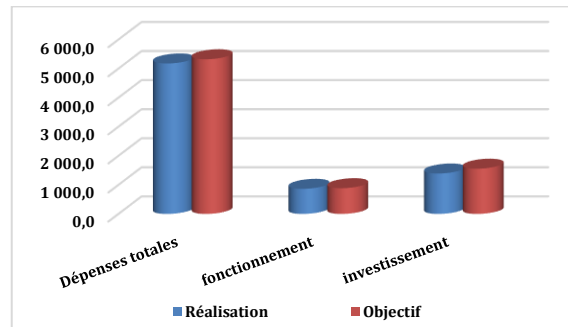
Dans le détail, les évolutions comparées aux objectifs à fin juin 2024 se déclinent comme suit :

- **Les dépenses de personnel** s'affichent à 1 239,8 milliards, quasiment en phase avec l'objectif de 1 239,9 milliards ;
- **les subventions et transferts** sont en dépassement de 6,7 milliards et se situent à 393,7 milliards. Ils comprennent la subvention aux écoles privées (108,0 milliards), les bourses et pécules (51,3 milliards) et les subventions aux EPN (53,3 milliards), aux collectivités (16,0 milliards) et au secteur électricité (20,6 milliards) ;
- **les dépenses d'investissement** sont exécutées à hauteur de 1 390,5 milliards (dont 821,5 milliards financés sur trésor et 544,9 milliards financés sur Prêts et dons projets), soit 165,5 milliards de moins que la prévision et un taux d'exécution de 89,4%, en lien avec un ralentissement dans l'exécution des projets financés sur ressources extérieures et Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ;
- **les dépenses de sécurité** atteignent 80,7 milliards, en dépassement de 17,2 milliards comparé à l'objectif. Cette surexécution s'explique par le renforcement du dispositif sécuritaire du pays face à la menace djihadistes aux frontières ;
- **les intérêts sur la dette publique** ressortent à 719,6 milliards contre une prévision de 632,1 milliards, soit un dépassement de 87,5 milliards dû essentiellement au durcissement des conditions de marché, aux variations des taux de change et aux charges d'intérêt précomptés sur les émissions de bons de trésorerie à fin juin 2024. Les intérêts sur la dette intérieure et extérieure sont respectivement ressortis à 281,2 milliards et 438,3 milliards.

Il résulte de ces évolutions un déficit de 962,8 milliards (1,8% du PIB) à fin juin 2024 en deçà du déficit prévisionnel de 979,8

milliards à fin juin 2024 et pour un objectif plancher annuel fixé à 2 120,6 milliards représentant 4,0% du PIB.

Graphique 20 : Evolution des dépenses publiques à fin juin



❑ Financement

Afin de financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette arrivé à échéance à fin juin 2024, la Côte d'ivoire a levé sur le marché sous-régional et celui international un montant total de 3 381,8 milliards.

Sur le marché sous-régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 1 455,5 milliards comprenant 553,4 milliards de bons de trésorerie et 902,1 milliards d'émissions budgétaires réparties entre 98,2 milliards d'emprunts obligataires, 377,9 milliards d'obligations du trésor et 426,0 milliards d'emprunts obligataires.

Sur le marché international, l'Etat a eu recours à une émission d'Eurobond à hauteur de 1 926,3 milliards. En outre, il a bénéficié de tirages sur les prêts projets à hauteur de 522,7 milliards et d'un appui budgétaire de 364,1 milliards dont 348,9 milliards provenant du FMI.

II.3 COMMERCE EXTÉRIEUR

À fin juin 2024, le **commerce extérieur spécial** de marchandises, hors biens exceptionnels, affiche un excédent commercial (FOB-CAF) de 610,9 milliards de FCFA. Ce résultat positif, en hausse de 125,8% par rapport à l'excédent de 270,6 milliards de FCFA enregistré à la même période de l'année précédente impacte favorablement les actifs extérieurs. Cette amélioration résulte d'une augmentation

des exportations en valeur de 3,9% (soit 218,5 milliards de FCFA), combinée à une diminution des importations en valeur de 2,3% (soit 121,8 milliards de FCFA) comparativement à fin juin 2023. Le taux de couverture des importations par les exportations progresse de 6,6 points de pourcentage pour atteindre 111,6%. En outre, les termes de l'échange s'améliorent de 14,5%, sous l'effet d'une hausse de 6,6% des prix à l'export et d'une baisse de 6,9% des prix à l'import.

✓ **Progression des exportations en valeur due à l'or brut et au cacao transformé**

Le dynamisme des exportations en valeur, est soutenu par les ventes de « produits miniers » (+32,6%), de « produits de la première transformation » (+13,8%), de « produits manufacturés » (+2,8%) et de « conserves et préparations alimentaires » (+20,0%). Cette embellie est toutefois modérée par le recul des ventes de produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (-9,7%) et de ceux de l'« agriculture, élevage, pêche » (-4,5%).

Les principaux produits qui tirent les exportations sont l'or brut (+34,4%) et le pétrole brut (+41,1%) en lien avec les fortes hausses des volumes et des prix.

Quant au cacao transformé, il enregistre une augmentation significative de 16,6%, stimulée par une progression des prix de 30,7%. De même, les « produits pétroliers autres que le pétrole brut » contribuent à la hausse en valeur des exportations, en augmentant de 10,9%, principalement sous l'effet de l'accroissement des volumes exportés (+24,0%).

✓ **Baisse des importations en valeur due au pétrole brut**

La baisse des importations en valeur est imputable principalement aux achats de « biens intermédiaires » (-22,0%) tandis que les importations de « biens d'équipement » (+12,3%), de « produits alimentaires » (+10,1%) et des « autres biens de consommation » (+4,5%) augmentent.

La baisse des achats des biens intermédiaires provient principalement des

importations de pétrole brut (-23,8%), d'engrais (-45,3%) et de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (-19,8%) résultant d'une diminution conjointe des prix et des volumes.

Cependant, il est important de souligner que la progression des importations de produits alimentaires est imputable principalement au riz (+57,5%) dont les prix et les volumes s'accroissent respectivement de 25,7% et 25,3%.

□ **Prépondérance des produits primaires et transformés dans les exportations**

L'analyse de la structure des exportations à fin juin 2024 met en évidence une prédominance des produits transformés, représentant 39,9% de la valeur totale. Cette part dépasse légèrement celle des produits primaires (39,8%) suivi des produits miniers (20,3%).

Tableau 6 : Évolution des principaux agrégats du commerce extérieur

IMPORTATIONS	Var 22/21	Var 23/22	Valeur 6 mois 2023	Valeur 6 mois 2024	Var 24/23
TOTAL	44,20%	1,80%	5 372,8	5 251,2	-2,3%
Total hors biens Exceptionnels	42,00%	0,30%	5 372,8	5 251,2	-2,3%
Biens de consommation	37,40%	-7,50%	2 452,4	2 616,3	6,7%
Biens intermédiaires	51,70%	6,40%	1 880,1	1 466,9	-22,0%
Biens d'équipement	39,80%	10,70%	1 040,3	1 167,8	12,3%
EXPORTATIONS					
TOTAL	19,90%	9,00%	5 827,0	5 861,9	0,6%
Total hors biens Exceptionnels	19,70%	9,20%	5 643,3	5 861,9	3,9%
Produits primaires	-1,60%	3,00%	2 584,3	2 334,4	-9,7%
Produits Transformés	44,40%	17,20%	2 163,3	2 340,0	8,2%
Produits miniers	34,70%	5,60%	895,8	1 187,5	32,6%
Solde Commercial			454,2	610,7	34,4%
Solde Commercial (Hors biens except.)			270,6	610,9	125,8%
Taux de couverture			108,5%	111,6%	3,2
Taux de couverture (Hors biens except.)			105,0%	111,6%	6,6

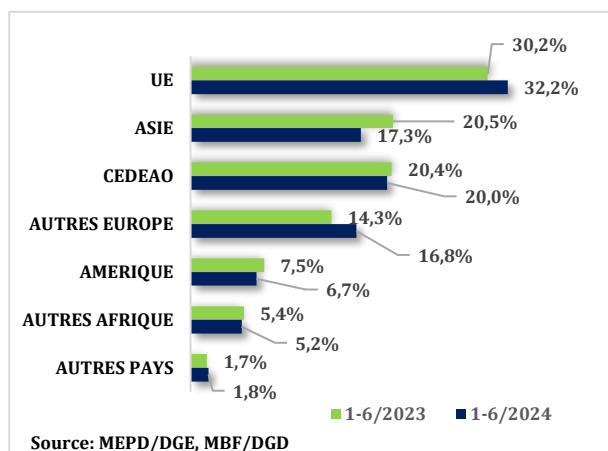
Sources : MEPD/DGE, MFB/DGD
(Valeur : en milliards de FCFA)

❑ Répartition géographique des échanges

L'Union Européenne (UE) est la principale destination des *exportations ivoiriennes*, absorbant 32,2% des ventes en valeur. La CEDEAO arrive en deuxième position avec 20,0%. L'Asie capte 17,3% des exportations, tandis que l'Europe hors UE en reçoit 16,8%. L'Amérique représente 6,7% des exportations, et les autres pays africains disposent de 5,2% des exportations.

Au sein de l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes ont été les Pays-Bas (11,2%), l'Allemagne (4,3%), la Belgique (4,3%), la France (3,1%) et l'Espagne (3,1%). Les principaux produits exportés vers ces pays sont le cacao fèves, le cacao transformé, le pétrole brut, le caoutchouc naturel et l'huile de palme.

Graphique 21 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2023



Au sein de la CEDEAO, les principales parts des exportations ivoiriennes se sont dirigées vers le Mali (8,9%), le Burkina-Faso (4,6%), le Ghana (1,3%), le Nigeria (1,0%) et le Togo (1,0%). Les produits principalement vendus à ces pays sont les « produits pétroliers autres que le pétrole brut », l'huile de palme, les « huiles essentielles et extraits végétaux », les « matières plastiques et les ouvrages en ces matières », ainsi que les « appareils mécaniques, électriques et électroniques »

En ASIE, les principaux pays vers lesquels la Côte d'Ivoire a exporté ses marchandises

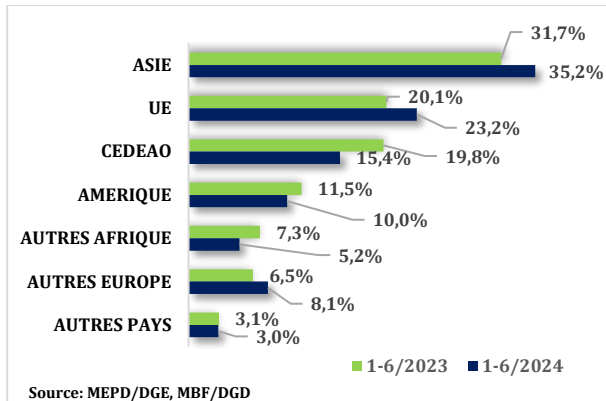
sont le Vietnam (5,1%), l'Inde (4,1%), la Malaisie (3,3%), la Chine (2,5%) et le Bangladesh (0,7%). Les produits les plus exportés vers ces pays comprennent les noix de cajou, le caoutchouc naturel, les fèves de cacao, le coton en masse et le manganèse.

Dans les autres régions de l'Europe continentale, les principaux pays importateurs de biens ivoiriens sont la Suisse (12,8%), la Turquie (2,0%), le Royaume-Uni (1,8%), la Fédération de Russie (0,1%) et la Serbie (0,1%). Les principaux produits exportés vers ces pays sont l'or brut, les fèves de cacao, le cacao transformé, le caoutchouc naturel et les amandes de cajou.

En Amérique, les principales orientations des exportations de la Côte d'Ivoire sont les Etats-Unis (4,1%), le Mexique (0,9%), le Brésil (0,8%), le Canada (0,6%) et les Îles Caïmans (0,2%). Les principaux produits exportés vers ces pays sont le cacao transformé, les fèves de cacao, le caoutchouc naturel et les amandes de cajou.

Parmi les autres pays africains, l'Afrique du Sud (2,6%), l'Algérie (0,7%), le Cameroun (0,5%), le Maroc (0,3%) et l'Égypte (0,2%) ont été les principales destinations des exportations de la Côte d'Ivoire. Les produits principalement exportés vers ces pays sont l'or brut, le café vert, les « produits pétroliers autres que le pétrole brut », le pétrole brut, ainsi que les « huiles essentielles et extraits végétaux ».

En ce qui concerne les importations, la principale source est l'Asie représentant 35,2% des importations totales, suivie par l'UE avec 23,2%. La CEDEAO fournit 15,4% des importations, alors que l'Amérique en fournit 10,0%. Les autres pays de l'Europe représentent 8,1% des importations, tandis que les autres pays africains fournissent 5,2%.

Graphique 22 : Répartition géographique des importations à fin octobre 2023

En **ASIE**, la Côte d'Ivoire a reçu principalement ses approvisionnements de la Chine (14,7%), la Corée du Sud (5,4%), l'Inde (4,3%), le Vietnam (2,4%) et la Thaïlande (1,9%). Le Riz, les « matériels de transport navigation maritime », le « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », les « machines mécaniques », ainsi que les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » constituent les produits majoritairement importés de ces pays.

Parmi les pays de l'**UE**, la France (6,5%), la Belgique (5,3%), l'Allemagne (2,5%), l'Italie (2,2%) et les Pays-Bas (1,9%) sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire en « produits pétroliers autres que le pétrole brut », « machines mécaniques », « produits pharmaceutiques », blé tendre et « machines électriques ».

Le Nigéria est le premier fournisseur de la zone **CEDEAO**, avec 12,5% des importations totales en valeur. Il est suivi du Sénégal (1,1%), du Ghana (1,0%), du Togo (0,4%) et du Burkina-Faso (0,1%). Les achats réalisés auprès du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

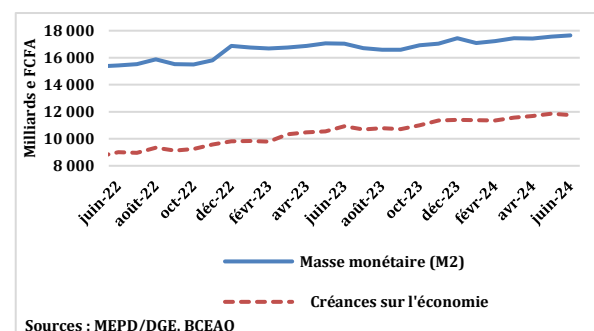
II.4 SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE

La masse monétaire a progressé à fin juin 2024, en glissement annuel, et les principaux indicateurs d'activité de la place boursière de l'UEMOA se maintiennent en hausse au mois de juin 2024.

II.4.1 Situation monétaire

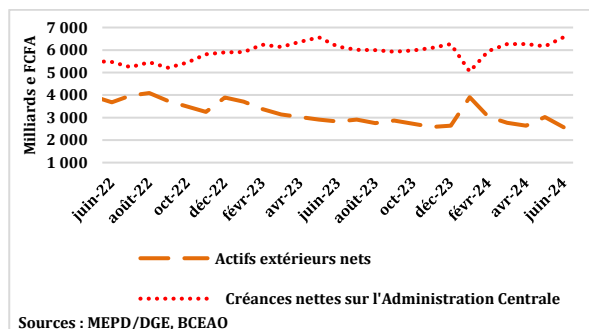
Au cours de la réunion de la deuxième session ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM) de l'année 2024, tenue le 4 juin 2024, les autorités monétaires de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont maintenu inchangés ses taux directeurs, en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité demeure à 3,50% et le taux du guichet de prêt marginal à 5,50%. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est demeuré à 3,0%.

Ainsi, à fin juin 2024, la masse monétaire au sens large connaît une progression de 3,6% en rythme annuel, en hausse par rapport au mois précédent où elle s'est située à 2,9%. Cette évolution de l'agrégat monétaire résulte de l'effet combiné d'une accélération du rythme de croissance des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+6,7% contre -6,1% à fin mai 2024), d'une décélération de celui des encours de créances sur l'économie (+7,6% contre +12,5% à fin mai 2024) et d'une dégradation des actifs extérieurs nets (-8,9% contre +3,8% à fin mai 2024).

Graphique 23 : Évolution de la masse monétaire et des créances sur l'économie

Par ailleurs, vu sous l'angle de ses composantes, l'évolution de la masse monétaire, en rythme annuel, s'est traduite par une accélération des rythmes de progression des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+4,0% après +3,7% en juin 2024), des dépôts transférables (+3,1% après +1,8% en juin 2024) ainsi que de la circulation fiduciaire (+4,4% après +4,3% en juin 2024).

Graphique 24 : Évolution des actifs extérieurs nets et des créances nettes sur l'administration centrale



Concernant les résultats de l'enquête sur les conditions de banque, ils font apparaître une hausse des taux d'intérêt débiteurs des banques en juin 2024 par rapport au mois précédent.

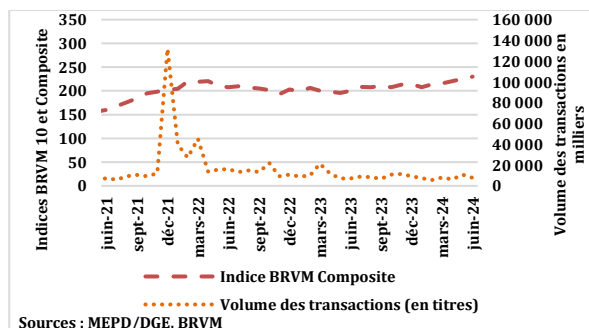
Hors charges et taxes, le taux d'intérêt débiteur moyen est ressorti à 6,15% en juin 2024, contre 6,76% le mois précédent.

De leur côté, les taux d'intérêt créditeurs sur les dépôts à terme, ont été également orientés en hausse, passant de 4,23% en mai 2024 à 4,77% en juin 2024.

II.4.2 Marché boursier

Au mois de juin 2024, sur la place boursière de l'UEMOA, les principaux indicateurs ont poursuivi leur embellie enregistrée depuis le mois de février 2024, en variation mensuelle. Ainsi, l'indice composite, l'indice BRVM 30 et l'indice BRVM prestige ont progressé de 2,0%, 1,6% et 2,3% respectivement.

Graphique 25 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA

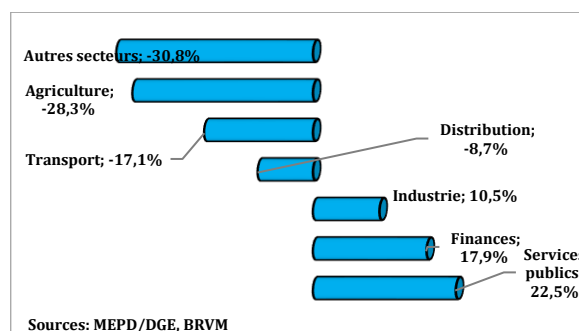


Comparé à juin 2023, l'indice composite, l'indice BRVM 30 et l'indice BRVM prestige ressortent respectivement en accroissement de 14,9%, 14,3% et 5,3% en juin 2024. Concernant la capitalisation boursière composite à fin juin 2024, elle affiche une

hausse de 8,7%, sous l'effet d'un accroissement de la capitalisation du marché des obligations (+14,9%) et celui des actions (+4,1%).

Par ailleurs, le marché des actions est caractérisé au mois de juin 2024 par un taux de rendement moyen qui ressort à 8,59% contre 8,61% le mois précédent. Quant au PER moyen, il s'établit à 7,96 après 7,78 le mois précédent.

Graphique 26 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels au mois de juin 2024, en glissement annuel



En moyenne **sur le premier semestre de l'année en cours**, l'indice BRVM Composite s'accroît de 9,4%, sur fond des corrections à la hausse des cours de certaines sociétés cotées notamment, la BICICI (+23,5%), la SGCI (+19,5%), ORANGE CI (+14,8%) et « AFRICA GLOBAL LOGISTIC CI » (+8,1%). Cette performance provient de l'accroissement des indices des secteurs des « finances » (+16,8%), des « services publics » (+12,8%), du « transport » (+7,9%) et de l'« industrie » (+6,7%) tandis que les indices de l'agriculture (-38,3%), de la distribution (-8,3%) et des autres secteurs (-23,1) baissent. Quant aux transactions, elles augmentent de 10,9% en valeur pour atteindre 138,0 milliards de FCFA.

En conclusion, l'activité économique a bénéficié, au cours du premier semestre 2024, de la poursuite de l'exécution du PND 2021-2025, d'une embellie des termes de l'échange et d'un financement bancaire soutenu. Aussi, elle s'affiche en hausse grâce à la bonne tenue de la production industrielle et du secteur tertiaire. En revanche, dans le secteur primaire l'agriculture d'exportation connaît une évolution globalement baissière en raison

notamment du recul des productions de cacao et de noix de cajou. De même, dans le secteur secondaire, l'impact positif de la bonne dynamique de l'activité industrielle est atténué par la contraction du BTP, tout comme au premier trimestre.

Au niveau des prix, les tensions inflationnistes persistent principalement au niveau des produits alimentaires.

L'exécution budgétaire est caractérisée par un niveau de recouvrement des recettes fiscales en deçà de l'objectif. Toutefois, la sous-exécution des dépenses totales et prêts nets permet de dégager un déficit budgétaire global moindre que prévu. Les dépenses d'investissement enregistrent un taux d'exécution de l'objectif de 89,4%, en amélioration comparé au taux de 77,2% enregistré au premier trimestre.

Le commerce extérieur spécial de marchandises, hors biens exceptionnels, affiche un excédent commercial de 610,9 milliards de FCFA en hausse de 125,8%. Le taux de couverture des importations par les exportations progresse de 6,6 points de pourcentage pour atteindre 111,6% et les termes de l'échange s'améliorent de 14,5%.

Au niveau monétaire, en lien avec le maintien des prix à des niveaux élevés, le Comité de Politique Monétaire a maintenu inchangés ses taux directeurs en juin 2024. Le financement de l'économie reste bien orienté.

En perspective, au second semestre, l'activité devrait se renforcer du fait : (i) du maintien de la vigueur de l'activité industrielle, des transports et des TIC, (ii) de la reprise attendue de la production de cacao fèves, (iii) du rebond du commerce, et (iv) du redressement attendu du BTP sous l'effet du renforcement des investissements dans les infrastructures publiques.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 7 septembre 2024